

Projet d'intervention de la France

Dialogue de partenariat “*Minimizing and addressing ocean acidification*”

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous citer le témoignage d'une expédition en cours : les scientifiques de l'expédition Tara Pacifique, qui étudie les récifs coralliens depuis un an, ont constaté que, sur les 15 Etats insulaires étudiés, les récifs coralliens de 12 d'entre eux présentaient une mortalité corallienne comprise entre 15 et 70%.

Depuis le début du développement industriel et l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère, l'acidité du milieu marin a augmenté de près de 30%. La France, présente dans tous les océans et qui possède le deuxième espace maritime au monde, est particulièrement concernée par les enjeux liés à l'acidification des océans.

La mobilisation de la France en la matière concerne avant tout le renforcement de la connaissance. Ce besoin crucial a été mis en lumière à l'occasion de la COP21 à Paris. La France et Monaco ont organisé des échanges sur les enjeux de recherche relatifs à l'acidification des océans. Cette menace pose de nombreux défis, écologiques, sociaux, économiques, qui requièrent une mobilisation internationale.

Aussi, le rapport spécial du GIEC sur « Changement climatique, océans

et cryosphère », dont la France, avec de nombreux États, soutient dès le début le principe et la rédaction, synthétisera les connaissances scientifiques actuelles, y compris sur l'acidification et ses impacts possibles sur les écosystèmes et les ressources marines.

Dans le même, il convient d'agir sans attendre. C'est pourquoi, lors de la conférence "Our Ocean" de Washington en septembre 2016, la France a rejoint la Coalition internationale contre l'acidification des océans. Sa contribution porte en particulier sur la mobilisation des scientifiques, au travers d'un programme de recherche ambitieux, pour près d'un million de dollars américains.

Les projets initiés en 2017, concernent des thématiques très diverses : impact de l'acidification sur les récifs coralliens, sur les algues unicellulaires, sur les bactéries, sur les poissons, sur les huîtres, sur l'ormeau ou sur la seiche. Ils associent de nombreux laboratoires et instituts de recherche, en France métropolitaine, en Polynésie française et à Monaco.

La France est par ailleurs très attentive à l'évolution des écosystèmes coralliens, dont on sait qu'ils sont l'un des écosystèmes les plus sensibles aux changements globaux. Elle partagera les résultats de ces travaux avec les membres de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens, l'ICRI, dont elle assure pour deux ans, avec Madagascar, la co-présidence, et le réseau mondial de surveillance des coraux de l'ICRI.

Enfin, l'acidification n'est qu'un aspect des conséquences physiques du changement climatique sur les océans, comme le sont aussi l'élévation du niveau des mers et la hausse des températures. Depuis la conférence Paris sur le Climat 2015 et la reconnaissance de l'océan comme régulateur du climat mondial, la lutte contre l'acidification est un des nombreux domaines dans lesquels la France, avec ses partenaires, agit de manière holistique pour trouver des solutions concrètes.

L'Alliance des initiatives océan et climat, fédération d'initiatives pour intégrer l'océan dans l'Agenda de l'Action et dont fait partie la Coalition internationale contre l'acidification des océans, a elle aussi vocation à conforter les actions concrètes et collaboratives.

Et pour la France, la plus évidente de ces actions concrètes est la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Je vous remercie.